

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-Ministre-affiche-ses-intentions-mais-sans-moyens.html>



LA FSU RENCONTRE LE NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION

Le Ministre affiche ses intentions mais sans moyens

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 9 novembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU et le Snuitam-FSU ont rencontré le nouveau Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, le jeudi 8 novembre 2018.

En introduction de cet échange le Ministre a souhaité d'abord faire part de ses priorités pour son ministère. Il s'inscrit dans la poursuite d'une transition agro-écologique de l'agriculture mais également qualitative et sanitaire. Mais ce changement des modes de production ne peut passer, pour lui, que par la formation des futur.es agriculteur.rices.

Il maintient et confirme les objectifs 2020 et 2022 pour la diminution du recours aux produits phytosanitaires et la disparition du glyphosate.

Il ne souhaite pas opposer les modèles. Il doit y avoir une montée en gamme de toute l'agriculture celle-ci ne pouvant pas fournir d'un côté une alimentation des riches et de l'autre celle des pauvres. Et les agriculteur.rices doivent pouvoir vivre mieux de leur travail.

Mais en précisant, juste après ces propos, la nécessité de réduction de la dette publique et d'économies sur le secteur public puis en affirmant sa solidarité pleine et entière avec la politique du gouvernement d'Édouard Philippe notamment sur les mesures [CAP 22](#) ou encore la loi apprentissage, il a montré toute la contradiction entre une ambition affichée pour le service public et des restrictions budgétaires.

Après cet exposé, le Snetap-FSU et le Snuitam-FSU ont souhaité, en préalable, un arbitrage urgent du Ministre concernant 3 dossiers particuliers :

- la situation de l'établissement supérieur d'Oniris et la nécessité d'une sortie par le haut après l'échec d'une médiation - avec la direction de l'école - qui dure maintenant depuis un an. Le Ministre a dit entendre la situation et reconnaît qu'il n'est pas possible de laisser une situation se détériorer jusqu'à pourrir (sic). **Il demande au Cabinet et à la DGER** de rencontrer au plus vite les organisations syndicales sur le sujet.
- la situation de l'[EPN](#) de Mayotte où des personnels ont été victimes d'agressions lourdes. Le Snetap-FSU a insisté pour que la protection fonctionnelle soit accordée aux victimes et à tous les agents qui en feront la demande et pour que des réponses soient apportées sans délai sur la sécurité des agents. **Le Ministre prend l'attache de la DGER pour trouver des solutions** ; le DGER qui précise suivre le dossier au plus près.
- la suspension de fonctions à titre conservatoire d'un agent du ministère sur la seule base du témoignage d'un collègue que le Snuitam-FSU demande à lever et une expertise approfondie de la situation dans le service s'appuyant sur différents témoignages mettant en exergue un management par le peur. **Sur ce point le Ministre a laissé le Chef du SRH répondre. Celui-ci maintient sa position assurant qu'il y a un faisceau d'éléments qui justifie sa prise de décision.**

1. Sur les orientations en matière de transition agro-écologique

La FSU est ensuite revenue sur la question de l'orientation agricole et prend acte de la volonté du Ministre d'une véritable transition. Le ministre a souligné la nécessité, aussi, de former les agriculteur.rices aujourd'hui en activité notamment au travers des [CFPPA](#) et des instituts de recherche qu'il faut conforter.

Face à l'absence de cette question de la formation dans la loi alimentation de Stéphane Travert, **le Snetap-FSU a demandé au Ministre d'envisager d'amender le 6ème schéma pour confirmer et mettre en oeuvre cette volonté ; point sur lequel son prédécesseur s'était engagé en retenant le principe d'un addendum.**

2. Sur les orientations budgétaires et conséquence sur l'Enseignement Agricole Public

La FSU est intervenue sur la question des moyens en dénonçant le cycle de diminution engagé et a affiché sa forte

Le Ministre affiche ses intentions mais sans moyens

inquiétude concernant les prochains budgets au regard des annonces de réductions d'emplois portées par le gouvernement sur le quinquennat (suppressions qui vont découler d'Action Publique 2022 et de ses chantiers annexes et donc se concentrer sur les 3 dernières années du quinquennat).

Concernant plus spécifiquement l'enseignement et la formation, **le Snetap-FSU a dénoncé le retour des vellétés de fusion d'établissements et la volonté de la DGER de faire sauter les seuils de dédoublements**, en mettant en avant les impacts négatifs pour le service public en général et l'[EAP](#) en particulier.

Pour le Ministre, dans un contexte budgétaire contraint, il faut trouver d'autres solutions et laisser la possibilité de déroger à la règle pour les différents établissements.

Le Snetap-FSU conteste fortement ces orientations « dérogatoires » qui si elles devaient être maintenues conduiraient à une rupture d'égalité manifeste pour nos élèves et à une dérégulation plus que préjudiciable à leurs conditions d'études et à nos conditions de travail.

3. Sur les contre-réformes imposées - Lycées / [CFA](#) -

Sur la réforme de la voie générale, le Snetap-FSU a rappelé ses effets négatifs, dont la perte d'attractivité de l'EAP que cela engendre et le lien à faire avec la baisse des effectifs notamment sur les secondes générales.

Concernant la réforme de l'apprentissage, le Snetap-FSU fait état de l'inquiétude des personnels et rappelle au nouveau Ministre sa demande de textes réglementaires pour régir les conditions de travail dans les centres de formation ; demande encore plus opportune dans un système de concurrence et de financement au contrat basé sur un coût moyen.

Le Ministre a affirmé croire en cette loi. Il entend notre deuxième point et demande à la DGER d'assurer le dialogue au niveau régional et que les organisations syndicales soient concertées dans le cadre des projets régionaux de l'apprentissage. Par contre, à ce stade, il ne se prononce pas sur le réglementaire.

4. Sur les services centraux et déconcentrés

Le Snuitam-FSU a, sur la création d'emplois de contrôle dans le cadre du "Brexit", revendiqué des recrutements de titulaires rappelant le caractère régalien de cette mission. Il a souhaité connaître rapidement le calibrage final de ces recrutements en cas de "Brexit" dur puisque le ministère y travaille. Enfin **le Snuitam-FSU a regretté que ces recrutements se limitent à un renforcement lié au "Brexit" alors que la France est à la traîne en terme de contrôles pour assurer la sécurité sanitaire des aliments.**

Le Snuitam-FSU a par ailleurs souligné la forte inquiétude des personnels dans les services et la nécessité d'avoir rapidement des informations sur les propositions que les préfets et le Ministre devaient faire remonter pour la deuxième quinzaine d'octobre (fusion, mutualisation, inter-départementalité, etc). Sur ce point, il a insisté également sur l'urgence à connaître la position du Ministre sur la re-centralisation du FEADER.

Le Ministre n'a pas été étonné par notre positionnement concernant des créations d'emplois de titulaires pour les contrôles dit "Brexit", il ne s'est cependant pas prononcé. Sur le FEADER, par contre il a clairement affiché sa volonté de maintenir un traitement des dossiers par les [régions](#) et assuré que c'était la position tenue devant les partenaires européens.

Pour le reste, nous devons attendre que le SRH ait une visibilité de synthèse sur les propositions des préfets.

Pour conclure ce premier temps d'échange...

Le Ministre a affiché une volonté de dialogue social franc. Il dit vouloir travailler le plus près possible avec les [OS](#), qu'il caractérise comme « capteurs » de la société, permettant de faire remonter les problématiques. Il a même été

jusqu'à faire référence aux « lanceurs d'alerte »...

La FSU a rappelé que pour mener à bien leurs analyses les organisations syndicales avaient besoin que l'administration communique les éléments qui lui étaient demandés, en rappelant par exemple ses demandes d'éléments chiffrés sur les prévisions de départs à la retraite dans différents services pouvant être impactés par AP 2022 et son chantier transversal « organisation territoriale des services de l'État ».

Ce qui est sûr, c'est qu'en affichant sa volonté de réduire la dette et de faire remonter les effectifs à n'importe quel prix, le Ministre nous donne toutes les raisons de nous inquiéter, de nous mobiliser et de nous organiser collectivement contre la poursuite de la casse de l'Enseignement Agricole Public. La manifestation nationale du lundi 12 novembre sera une nouvelle étape nécessaire pour que les Personnels soient enfin entendus et les orientations mortifères pour nos établissements publics corrigées !

Paris, le 9 novembre 2018